



DÉCISION N°2018-06-38

Présents :

Le Président : M. François de MAZIÈRES

Les Vice-présidents :

M. Claude JAMATI, Mme Anne PELLETIER - LE BARBIER, M. Luc WATTELLE, M. Jacques BELLIER, M. Olivier DELAPORTE, M. Philippe BRILLAULT, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Marc TOURELLE, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Pascal THEVENOT.

Les autres membres du Bureau :

M. Arnaud HOURDIN,
M. Patrick CHARLES.

Sont excusés :

Les Vice-présidents :

M. Philippe BENASSAYA,
M. Jean-Marc LE RUDULIER, représenté par Mme Juliette ESPINOS,
M. Richard RIVAUD, représenté par M. Alain SANSON,
M. Olivier LEBRUN, représenté par Mme Jane-Marie HERMANN.

Les autres membres du Bureau :

M. Patrice PANNETIER.

Nombre de membres du Bureau : 19
Nombre de membres présents : 14

OBJET : Versement d'une subvention à l'Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets (APPVPA) pour l'organisation du séminaire sur les territoires agri-urbains du 7 mars 2018.

Le Bureau, légalement réuni le 21 juin 2018 sous la présidence de M. François de MAZIÈRES,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

Vu la délibération n°2017-12-17, du Conseil Communautaire du 5 décembre 2017, portant délégations de compétences au Bureau et au Président ;

Vu le courrier de l'APPVPA en date du 16 mai 2018 sollicitant un soutien financier pour l'organisation d'un séminaire ;

Vu le budget en cours.

L'objectif de l'Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets (APPVPA) est de « créer un espace de communication pour faire se rencontrer, puis rassembler, les personnes physiques et morales représentatives des différents intérêts locaux, afin de réfléchir, étudier et formuler des propositions visant à l'établissement d'un projet de développement durable, commun aux agriculteurs et aux citoyens, sur les territoires de la plaine de Versailles et du Plateau des Alluets. Puis de faire toutes les propositions nécessaires aux collectivités territoriales.

Pour atteindre cet objectif, l'APPVPA organise des événements visant à promouvoir le territoire agricole sur lequel d'association est active. Un séminaire s'est donc tenu le 7 mars dernier intitulé : « Les territoires agri-urbains, facteurs d'attractivité des grandes métropoles Québec, Genève, Milan, Ile-de-France, Plaine de Versailles ».

Ce séminaire s'est déroulé sur le domaine de Grand'Maisons sur la Plaine de Versailles. Avec plus de 250 participants, élus, professionnels, enseignants, chercheurs, cet événement a permis d'aborder les territoires agri-urbains, comme de véritables espaces de projets collectifs et innovants pour rapprocher ville et campagne. Un des objectifs de ce séminaire était de présenter des expériences pilotages de mégapoles urbaines qui promeuvent des dynamiques de coopération avec les territoires agricoles et ruraux.

L'APPVPA sollicite donc le soutien financier de la CAVGP pour l'organisation de cet événement du 7 mars 2018.

Par conséquent, la décision suivante est soumise à l'approbation du Bureau communautaire.

DÉCIDE :

- 1) d'accorder à l'Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets (APPVPA) une subvention de 5000 € pour l'organisation du séminaire sur les territoires agri-urbains du 7 mars 2018 ;
- 2) d'imputer les dépenses correspondantes au budget de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, soit au chapitre 65 : «Autres charges de gestion », nature 6574 : «Subventions aux personnes de droit privé », fonction 824 : «Aménagement » ;
- 3) que Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision ;
- 4) qu'une ampliation de la présente décision sera transmise à :
 - ✓ Monsieur le Préfet des Yvelines,
 - ✓ Monsieur le Comptable de la Trésorerie Municipale de Versailles.

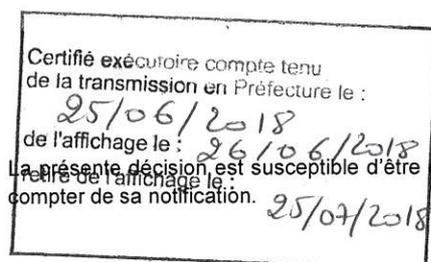
M. le Président soumet la décision au vote des membres du Bureau.

Nombre de présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 14

Le projet de décision mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Fait à Versailles en deux exemplaires originaux,
Le 21 juin 2018.



Pour le Président et par délégation,

Olivier BERTHELOT
Directeur Général des Services

Résumé de l'acte

078-247800584-20180621-20180638AMEN-AU

Numéro de l'acte : 20180638AMEN

Date de décision : jeudi 21 juin 2018

Nature de l'acte : AU

Objet : Décision n°2018-06-38 portant sur le versement d'une subvention à l'Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets (APPVPA) pour l'organisation du séminaire sur les territoires agri-urbains du 7 mars 2018.

Classification : 7.5 - Subventions

Rédacteur : Christelle BOURGEOIS

AR reçu le : 25/06/2018

Numéro AR : 078-247800584-20180621-20180638AMEN-AU

Document principal : 2018 06 38 Subvention APPVPA Séminaire de 7 mars 2018.pdf

Historique :

25/06/18 17:05	En cours de création	
25/06/18 17:06	En préparation	Christelle BOURGEOIS
25/06/18 17:07	Reçu	Christelle BOURGEOIS
25/06/18 17:07	En cours de transmission	
25/06/18 17:07	Transmis en Préfecture	
25/06/18 17:14	Accusé de réception reçu	

